

les résultats du conditionnement tel qu'il se pratique, et cela non-seulement parce qu'elles ne sont pas éliminées par la désiccation, mais encore parce que quelques-unes d'entre elles fixent l'eau et arrêtent la vaporisation. Aussi certains filateurs, fort surpris des pertes de poids éprouvées dans les opérations ultérieures par des laines que le conditionnement avait déclarées pures et marchandes, ont-ils voulu savoir exactement à quoi s'en tenir et ont-ils eu recours à l'analyse chimique.

Or, dans les échantillons de laines peignées à Roubaix ou à Tourcoing, que j'ai eus à analyser jusqu'ici, je n'ai pas encore rencontré de matières frauduleuses, ni par leur nature, ni par leur excès; les savons de chaux, de magnésie, sont en proportion à peine sensible, le fer à l'état de traces; les savons alcalins, les huiles, dans des proportions qui pourraient être amoindries, mais en trop faible quantité pour comporter l'accusation de fraude; il en est de même pour la glycérine, matière d'un emploi nécessaire, constituant un véritable progrès pour l'industrie, et qui ne peut être considérée comme matière frauduleuse, que si la proportion dépasse une certaine limite, ou si elle est ajoutée secrètement, c'est-à-dire, sans qu'il en soit tenu compte dans l'évaluation du poids vrai de la laine.

La présence de matières frauduleuses sera donc un cas exceptionnel, et je pense qu'en travail courant, on peut se dispenser de les rechercher.

Suivant moi, l'expertise analytique peut et doit se borner à doser en masse les matières de la première classe, les seules qui agissent d'une manière sérieuse sur les résultats du conditionnement actuel, et parmi lesquelles les savons alcalins et les huiles, (toujours en très faible quantité, d'ailleurs, dans les produits de nos peignages), peuvent seuls présenter quelques inconvénients pour la teinture.

Le dosage en masse d'une seule classe de matières adventives peut être fait en 24 heures et donner pour résultat un conditionnement assez rapproché de la laine pure pour qu'on puisse le considérer comme sincère et absolu dans les transactions usuelles. Je puis, dans mon laboratoire, m'en charger au prix de 20 francs par échantillon, tandis que l'analyse complète, me demande 8 ou 10 jours de travail et coûte de 90 à 100 francs et au dessus.

Cette sorte de conditionnement perfectionné, beaucoup plus exact que le conditionnement ordinaire, plus rapide et moins coûteux, que l'analyse chimique proprement dite, aura pour avantage de fixer sérieusement le commerce et l'industrie sur la valeur réelle des produits qu'ils emploient.

Il permettra, en outre, aux peignages l'usage modéré de la glycérine qui rend tant de services, et dont le seul défaut, celui de surcharger la matière jusqu'à la teinture, n'aura plus d'inconvénients dès que la quantité en sera déterminée sur chaque lot.

Il est bien entendu, toutefois, qu'il ne s'agit, dans ce qui précède que de la glycérine proprement dite, et non des matières qui sont souvent mélangées à la glycérine ordinaire du commerce et dont quelques-unes, la glycérine de chaux notamment, peuvent avoir par elles-mêmes une action fâcheuse sur la laine.

Si le peignage doit employer la glycérine, il convient du moins qu'il s'assure avec soin de la pureté des produits qui lui sont vendus sous ce nom.

Je me tiens entièrement, Monsieur, à votre disposition, si vous voulez faire exécuter quelques essais, ainsi que pour vous fournir sur cette question tous les renseignements que vous pourrez désirer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

ALBERT THOMAS  
Ingénieur civil,  
Chimiste, à Roubaix.

Un drame épouvantable s'est passé, ce matin, dans un cabaret de la place de la Liberté. Voici les faits tels qu'ils nous sont rapportés.

Il y a d'abord un prologue. Le sieur Delannoy-Bayart, le cabaretier, donnant fréquemment des signes d'aliénation mentale, avait été interné, l'avant-dernière semaine, à l'hôpital de

Roubaix, en attendant son admission dans un asile d'aliénés. Une nuit, il trompa la surveillance de ses gardiens, franchit le mur de clôture et prit la fuite. Toutes les recherches pour retrouver sa trace furent vaines.

Il ne s'était pourtant guère éloigné de Roubaix, car, il y a une huitaine de jours, il reparut chez lui, un matin de bonne heure, et proféra contre sa femme des menaces qui effrayèrent celle-ci à tel point qu'elle fit avvertir la gendarmerie. Le fou se douta-t-il de ce qui l'attendait? on ne sait; mais il quitta la maison sur le champ.

On n'avait plus de ses nouvelles, quand, ce matin, à son lever, la femme Delannoy-Bayart vit paraître son mari devant elle. Le fou s'était introduit, la nuit, dans la cave, par le soupirail donnant sur la rue, et y était demeuré jusqu'à ce qu'il entendit du bruit dans la maison. Quelques paroles furent échangées entre les époux; tout-à-coup, Delannoy s'empara d'un rasoir, se jeta sur sa femme et la frappa de quatre coups à la gorge. La malheureuse parvint à s'échapper et, couverte de sang, s'enfuit dans la rue en appelant du secours. A ses cris, les passants et les voisins accoururent; pendant que les uns lui donnaient les premiers secours, les autres pénétraient dans la maison et trouvaient Delannoy étendu sanglant, sur une table de l'estaminet. Il s'était porté des coups de rasoir à la gorge et dans le ventre.

Prévenue, l'autorité a immédiatement commencé une enquête. Delannoy et sa femme ont été transportés à l'hôpital; on croit qu'ils ne mourront ni l'un ni l'autre.

Il serait question, dit le Journal de Paris, de prendre un arrêté au ministère des travaux publics réglant la vitesse que ne devraient pas dépasser les trains mixtes composés de wagons de voyageurs de toute classe et de wagons de marchandises.

Cette mesure serait prise pour éviter les accidents devenus fréquents depuis quelques temps.

L'arrestation dont nous avons parlé hier était celle du sieur Désiré Duthoit, marchand d'articles pour filatures, rue des Fabricants.

Le tribunal de commerce, réuni ce matin extraordinairement, a prononcé la mise en faillite de Duthoit.

Voici les mesures que la Compagnie du Nord a prescrites pour la désinfection de ses wagons ayant servi au transport des bestiaux: badigeonnage au goudron, lavages avec de l'eau additionnée d'acide phénique, fumigations de fleur de soufre.

Ces mesures sont dès à présent appliquées dans les gares importantes du réseau où l'on réunit le matériel qui doit y être soumis.

La police de Roubaix a arrêté, hier, Jean-Baptiste L..., âgé de 13 ans, pour vol d'une somme de 611 fr., au préjudice de Charles P... cabaretier, rue de la Perche.

Le 4 mai, le cadavre du nommé Vanderweke Jean-Baptiste, sabotier à Esperrières, a été retiré de l'Escaut à Escauffelles. Cet homme était disparu depuis le 28 avril. Suivant l'examen du médecin, la mort serait le résultat d'un accident.

## Dernières Nouvelles

La Décentralisation de Lyon public cette dépêche émanant de la maison de Mme la duchesse de Madrid :

« Genève, 7 mai, 2 heures soir.  
« Don Carlos n'a nullement été pris.  
« Nous recevons au contraire d'excellentes nouvelles. »

## Les injures du duc d'Orléans

Ne craignez rien, messieurs, dit le roi, — ce roi, c'était le bon Louis XII, qui fut sur nommé le père du peuple, — ne craignez rien : le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.

Vous avez tous lu ce mot fameux dans une *Morale en action* quelconque, sous le titre *Belle réponse* ! et vous vous êtes peut-être dit : Dans la morale en action, à quoi bon ? Cet exemple de magnanimité n'est pas de ceux qu'il soit bien facile de suivre. On ne passe pas tous les jours du rang de duc à celui du roi ; j'imagine que jamais je n'aurai occasion d'appliquer cette leçon de grandeur d'âme.

Eh ! Eh ! qu'en savez-vous ? M. Teisserenc du Bort ne se doutait guère, il y a huit jours, qu'il prendrait à son compte le mot de Louis XII, et qu'il étendrait sa clémence sur de pauvres diables qui avaient insulté en lui le duc d'Orléans, sans se douter qu'il deviendrait roi de France : c'est ministre de l'agriculture et du commerce que je veux dire.

C'est toute une histoire. Avant d'entrer à la Chambre, M. Teisserenc de Bort était un simple cultivateur. Il pratiquait l'agriculture qu'il devait gouverner un jour. Il s'occupait avec passion et succès des questions d'élevage, de drainage, de ferme modèle, et il avait emporté nombre de prix aux concours régionaux.

De médailles en médailles, il avait poussé jusqu'à la croix d'honneur, et n'eût pas été tiché que le simple ruban se changeât en

rossette à sa boutonnière. Le préfet du département avait sollicité pour cette faveur, et la demande avait, comme c'est l'usage, suivi, dans les bureaux, la filière officielle.

La rosette d'officier ! ce n'est pas une petite affaire. Et les bureaux avaient fait un haut-le-corps en lisant la dépêche du préfet : une si haute récompense à un homme qui n'était rien ; ni chef de bureau, ni sous-préfet, ni fonctionnaire d'aucun ordre, qui n'avait jamais déployé d'autre talent que celui de semer du blé et d'engraisser des bœufs ; le préfet y avait-il bien songé ? Cela était d'un fort mauvais exemple.

M. le ministre, le ministre de ce temps-là, demanda qu'on lui adressât un rapport sur cette affaire.

Le rapport se fit : on y disait que M. Teisserenc de Bort était un fort petit personnage, d'esprit médiocre, incapable de grandes vues, et qui n'avait rendu que des services trop modestes pour mériter un tel honneur. Le tout dans ce style d'une politesse hautaine et méprisante qui est familier aux pièces officielles.

Ce morceau d'éloquence fut rédigé par un employé de ministère, copié par un autre employé, visé par le chef de bureau, signé par le chef de division, contresigné par le ministre, et envoyé confidentiellement au préfet, qui fut chargé de transmettre la décision, en termes aimables, au malheureux agronome.

Un double du rapport fut déposé précieusement dans les cartons, où il s'ajouta au dossier de M. Teisserenc de Bort.

Vous ne savez peut-être pas ce que c'est qu'un dossier. C'est que vous n'avez pas été fonctionnaire et que vous n'avez jamais eu affaire ni aux ministères, ni à la préfecture de police, ni à la justice française. Tout homme qui a eu maille à partir avec quelques-unes de ces administrations, a son dossier étiqueté, catalogué dans les archives. Toutes les pièces qui concernent son affaire sont réunies dans une chemise, et chaque fois qu'on lui écrit une lettre ou qu'une note est prise sur son compte, c'est une nouvelle note qui vient s'ajouter à celles que les bureaux possèdent déjà sur son compte.

Ah ! si vous saviez de quel saint tremblement tout fonctionnaire est saisi quand il prononce ce mot terrible : *Mon dossier* ! Avoir en mains son dossier, lire son dossier, c'est l'ambition secrète de tout homme qui porte à quelque titre que ce soit, la livrée du gouvernement. C'est que tout l'avenir d'un employé est contenu dans ce mystérieux arcane, où sont gardés si discrètement tous les jugements portés sur lui par ses chefs. Telle note, négligemment jetée par un inspecteur qui s'était levé de mauvaise humeur le matin, suivra le malheureux dans toute sa carrière; il se heurtera sans cesse à cet invincible grain de sable. Il aura beau travailler, suer sang et eau, être, durant dix années, un modèle d'exactitude et de conscience; le jour où il demandera de l'avancement, les quatre lignes tombées, il y a dix ans, de la plume d'un chef maussade, sortiront de leur trou noir et lui souffleront à l'oreille, sans se montrer : « Tu n'iras pas plus loin. » Et il se désespérera, et il se prendra le front à deux mains : « Ah ! si je pouvais lire mon dossier ! car c'est à se casser la tête contre les murs. »

Je n'ai jamais vu mon dossier, qui devait être détestable. Weiss a tenu le sien entre ses mains, et nous en avons joliment ri ! C'était un mélange d'appréciations idiotes et d'inexactitudes bien réjouissantes ! Il n'y avait pas trop moyen d'en vouloir à ceux qui avaient donné ces notes : ils étaient plus bêtes que méchants. C'est ce qui arrive souvent dans les bureaux.

Ils ont pourtant l'esprit, quand un homme arrive au pouvoir, de compiler tout d'abord son dossier et d'en envelopper les pièces qui lui seraient peu agréables.

On conte encore dans les ministères l'amusante panique qu'y répandit un jour le nom de M. de Janzé. M. de Janzé avait été, pendant les dernières années de l'empire, un des candidats à la députation que le gouvernement avait combattus avec le plus d'ardeur. Aussi possédait-il, dans les cartons, un des plus jolis dossiers que l'on pût voir. Il y était traité dans la boue, tri, ses amis, ses proches et ses électeurs. Il arriva tout dernièrement qu'un journal du soir, et court de copie sans doute, annonça que M. Thiers avait jeté les yeux sur M. de Janzé pour être ministre de l'intérieur. A cette nouvelle inattendue, à ce coup en plein estomac, les bureaux palèrent. On se jeta sur le carton, on le viola, on en lut toutes les pièces, et les cheveux se dressèrent d'horreur sur la tête.

— Grand Dieu ! c'est mon style ! s'écriait le chef de bureau.

— C'est mon écriture ! s'écriait l'expéditionnaire.

— Nous sommes perdus ! répétait-on en chœur.

Et les lettres et les rapports, et les notes se cachèrent de honte dans les profondeurs des poches les plus obscures. Elles n'en sortirent plus. La chemise qui les gardait est vidée à présent : le reporter lui avait refait une virginité.

Le malheur voulut qu'on n'eût pas pris les mêmes précautions pour M. Teisserenc de Bort. Cette nomination tomba-t-elle trop à l'improviste ? ou bien oubliât-on cet incident : la rosette demandée par le préfet et refusée par les bureaux ? Impossible de le savoir ; ce qu'il y a de certain, c'est que le terrible dossier ne fut pas détruit, c'est que le nouveau ministre s'en empara, c'est qu'il le lut.

Un vent de terreur passa sur tous les employés. Ils s'interrogeaient avec inquiétude.

— Est-ce moi qui ai rédigé le rapport ?

— Est-ce moi qui l'ai copié ?

— Que dira le ministre quand il verra l'opinion que nous avions sur son compte en ce temps-là !

— Mais nous ne l'avons plus ! s'écriaient-ils douloureusement, avec l'accent de la sincérité. Nous ne l'avons plus ! Nous ne l'avons jamais eue même. Nous ne l'avons traitée de sot que parce que nous ne le connaissions pas. Pouvions-nous supposer qu'il deviendrait ministre ? Il ne s'en doutait pas lui-même.

Et ils étudiaient sur le visage de Son Excellence les sombres pensées qui occupaient son cœur.

Mais le ministre avait, lui aussi, lu la *Morale en action*.

Et un matin, traversant ses bureaux, — un gai soleil brillait à travers les fenêtres, — il s'arrêta un instant, plongea majestueusement la main droite dans le chape de son gilet, daigna sourire, et dit avec cet air de noblesse que la clémence imprime sur toute la personne des héros :

— Ne craignez rien, messieurs, le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.

Quant on lit une fable aux enfants, ils ne manquent jamais, le récit une fois fait, de demander :

— Eh bien ! et la morale ?

Quelle est la morale de cette histoire ? J'en vois deux, comme dirait le bon Lafontaine :

La première, c'est que la *Morale en action* est une bonne lecture; et la seconde, ah ! la seconde, c'est que les dossiers ont un grand inconvénient : c'est de ne pas mettre les intéressés à même de contrôler et de discuter les pièces qui les composent : l'institution, telle qu'elle fonctionne, rappelle les vieux procédés de la sacro-sainte inquisition, qui jugeait, condamnait et brûlait un accusé sans l'entendre.

Ayez des dossiers, puisque aussi bien il en faut pour l'ordre exact et la bonne administration; mais des dossiers que puisse consulter l'homme qu'ils concernent, des dossiers qu'on ne soit pas obligé de faire disparaître, s'il devient le supérieur de ceux qui les ont produits et réunis. — Francisque Sarcey. *XXI<sup>e</sup> siècle.*

## Faits Divers

Le *Constitutionnel* parle d'un prince X..., ancien dignitaire de l'empire, réduit à donner des leçons de musique à Londres : il doit être question de M. le prince Poniatowski, et les renseignements du *Constitutionnel* sont fort intéressants.

L'année dernière, il se contentait de composer des romances pour acheter des gants, maintenant il les fait chanter; où en viendrait-il la saison prochaine ?

— A les chanter lui-même. Pauvre prince !

— Oui, pauvre prince ! car sa couronne fermée fait peur, et tel qui voudrait faciliter la profession recule devant les quartiers du professeur. Dansez donc le quart d'heure du cachet devient terrible avec un homme comme lui ! La petite de R... m'écrivait qu'après une première épreuve, elle y avait renoncé.

— Lady Navkins, elle, a trouvé moyen de s'en tirer. La leçon finie, elle attache une fleur à la boutonnière du prince; dans la tige est caché un billet de banque.

Ce dernier trait ne vous paraît-il pas charmant ?

Pendant qu'à Londres les princes courent le cachet, à Florence, les princesses passent par des drames intimes, comme les plus petites bourgeoises. Nous résumons, d'après le *Journal des Débats*, un fort étrange épisode dont la princesse héritière de Monaco a été l'héroïne.

Cette jeune femme, née Hamilton, a épousé en 1869 l'héritier présomptif de Monaco, qui la rendit peu heureuse, à ce qu'il paraît, puis, que la princesse se réfugia bientôt après le mariage près de sa mère, à Bade. Là, elle mit au monde un enfant âgé de vingt mois aujourd'hui. C'est cet enfant que le père a fait réclamer par deux agents de police florentins, à l'hôtel della Pace, prétendant que le tribunal de Monaco a décidé que le prince avait le droit d'emmener son fils au domicile paternel, et que cette décision, en vertu de traités internationaux, est exécutoire en Italie.

La princesse a protesté; et, pendant que la cour d'appel de Florence discutait l'affaire, le dernier rejeton des Valentinis a dû probablement être dirigé vers quelque autre localité.

Les trois Jules.

On oublie vite en France. Il semble qu'il n'y ait jamais eu que le général Ducrot qui ait promis de revenir mort ou victorieux, — ou le général Trochu qui ait juré de ne pas capituler.

Ecoutez ceci : — c'est M. Jules Favre qui parle pendant la mémorable séance extra-parlementaire du 4 septembre 1870 : *M. Jules Favre*. — Il faut que nous constituions immédiatement un gouvernement provisoire.

Quelques voix. — A l'hôtel de ville, alors !

*M. Jules Favre*. — Ce gouvernement prendra en main les destinées de la France ; il combattra « résolument » l'étranger, et il sera avec vous, et, d'accord, chacun de ses membres jurera de se faire tuer jusqu'au dernier.

O Jules Favre, où est votre cadavre trucidé ?

O Jules Simon, où sont vos membres épars ?

O Jules Ferry, où sont vos viscères disséminés ?

## Commerce

Havre, 8 mai.  
(Dépêche de MM. Kablé, Bouswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)  
Ventes 200 b.; marché calme et faible.

Liverpool, 8 mai.  
(Dépêche de MM. Kablé, Bouswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)  
Ventes 8 à 10,000 b.; marché calme, irrégulier.  
Recettes 9 000 b.

New-York, 6 mai.  
Middling 23 3/4. Change sur France 4 56 1/4. Or 113 7/8. — A New-Orléans, low middling 138 50. — Recettes 3 jours 8,000 b. Expéditions pour Angleterre 7,000 b. France rien. Continent 2,000 b. Stock 270,000 b.

Manchester, 7 mai.  
Très-calme, mais peu d'affaires offertes. Prix en faveur des acheteurs.

Liverpool, 7 mai.  
Ventes 8,000 b. dont 6,500 b. pour la filature, prix plus bas et irréguliers. Orléans nouvelle récolte expédition octobre novembre 10 1/2 Amérique 10 15/16 à 11 1/4. Fernambour 10 3/4. Oomra 8 1/8 à 8 1/4. Bengale 5 7/8.

Calcutta, 4 mai.  
Bengale lair 5 3/4 d. coût et fret pour Londres. — Tissus et filés très-fermes. — Frets en baisse. — Change : Traités de banque 6 mois de vue 1 s. 10 15/16, sur Paris 2 fr. 47.

Havre, 7 mai.  
La situation de notre marché rest la même ; nous avons toujours une demande languissante, et l'on se borne à l'exécution de quelques ordres de la filature. Les prix ne fléchissent pas très-sensiblement, mais l'avantage reste aux acheteurs qui, en définitive, obtiennent 1 fr. de réduction sur les cours de la semaine dernière pour les Amérique et les Brésil, et de 1 50 à 2 fr. sur les Oomra, Hinghghaut, etc.

Pas d'affaires à livrer par navires. Le terme a subi une dépréciation assez marquée : on a obtenu du Louisiana sur juin à 132 50 et sur juillet-août à 133.

Liverpool reste calme et faible. Les arrivages de cette semaine vont à 79,000 b. dont 14,000 b. Amérique et 36,000 b. Surate. Les ventes ne se sont élevées jusqu'ici qu'à 36,000 b. dont 27,500 b. prises par la filature.

Nous cotons :

Très ord. Louisiana	136
Low Midd. Louisiana en mer	135 N
ditto en charge	135 N
Ordinaire Fernambour	130
Bon ordinaire Oomra	101
New Oomra, en charge et en mer	105 N
Bon ordin. Timmivelly	98
Ordinaire Cocanadah	89
Bon ordinaire Bengale	75

Beaucoup de personnes ne peuvent tolérer l'huile de Foie de Morue; qu'elle soit blanche ou brune, épurée ou non, additionnée de substances qui tendent à masquer son goût et son odeur, elle n'en est pas moins très-souvent vomie ou mal supportée. Nous sommes heureux d'apprendre qu'un grand nombre d'expériences faites dans les hôpitaux, la plupart des médecins de Paris ont adopté le *Sirope de Raifort iodé, préparé à froid, de M. Grimault*, comme la remplaçant avec avantage. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. 1916.

## BOURSE DE LILLE

DU 7 MAI 1872

COURS DU JOUR

FONDS DE L'ÉTAT

Rente 3 0/0	54 65
Rente 4 1/2 0/0	78
Emprunt 5 0/0	87 20
Obligations 6 0/0 1870	500

OBLIGATIONS DES VILLES.

Paris 1855-1860	378
Paris 1865	437
Lille 1860	92
Lille 1863	86
Lille 1868	472 50
Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr.	37
Armentières	470
Bordeaux	82
Département du Nord	82
Amiens	92 50

CHEMINS DE FER

Actions Nord	...
id. Lyon	...
id. Orléans	...
Obligations Nord	303
id. Lyon fusion anciennes	292
id. Lyon fusion nouvelles	284
id. Orléans	295 75
id. Midi	289
id. Ouest	287 50
id. Lille à Béthune	260 50
id. Lille à Valenciennes	266 25

VALEURS LOCALES

Caisse commerciale de Lille, Verley	550
Caisse comme de Roubaix, Verley	522 50
Caisse d'escompte Pérot et Co	602 50
Credit industriel et de Dépôts du Nord	530
Comptoir commercial Evelder et Co	500
Gaz de Wazemmes c. de	1347 50
Le Nord, assurances contre l'incendie	1330

CHARBONNAGES

Azincoart	3100
Bruay	417 50
Bully-Grenay (le sixième)	882 50
Carvin	11500
Courrières	1150
Escarpette	940
Perfay	9850
Lens	333
Liévin (Action libérée)	1050
Meurchin	1050
Vicoigne et Neux	...

## Chien trouvé

Il a été trouvé le 2 mai, contour de l'église Saint-Martin, un jeune et beau chien danois, portant un collier de cuir avec plaque en cuivre, sans indication de nom. — Le réclamer chez M. Decoek, rue Pellart prolongée, n° 66.

## Vendeurs de Journaux

On demande des vendeurs de journaux. — Très-fortes remises; on reprend les numéros invendus. S'adresser au bureau du Journal de Roubaix, rue Nam, 1.